

#### PRÉFET DE LA MARNE

## CABINET DU PREFET SERVICE INTERMINISTERIEL REGIONAL DES AFFAIRES CIVILES ET ECONOMIQUES DE DEFENSE ET DE LA PROTECTION CIVILE

Nº DPC/2015//15

# ARRETE PREFECTORAL RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

### COMMUNE de SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE LE PREFET de la REGION CHAMPAGNE-ARDENNE PREFET de la MARNE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27;

VU le décret n° 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de bien immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

VU le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010, relatif à la prévention des risques ;

VU le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010, portant délimitation des zones de sismicité du territoire français.

VU l'arrêté préfectoral n°DPC/2014/118 du 17 décembre 2014 relatif à la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement;

Sur proposition de Madame la sous-préfète, Directrice de cabinet;

#### ARRETE

#### Article 1

Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs, n° DPC/2015/03 du 26 janvier 2015, concernant la commune de Saint-Etienne-au-Temple.

.../...

#### Article 2

Les éléments nécessaires à l'information sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés dans la commune de Saint-Etienne-au-Temple sont consignés dans le dossier communal d'information annexé au présent arrêté.

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels, miniers et technologiques, en application du code de l'environnement.

#### Article 3

Le dossier communal d'information comprend :

- la liste des risques naturels, miniers prévisibles et des risques technologiques à prendre en compte,
- la délimitation des zones exposées,
- la nature et l'intensité des risques dans chacune des zones exposées,
- les documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer.

Ce dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables en préfecture (SIRACEDPC - 1, rue de Jessaint à Châlons-en-Champagne), mairie de Saint-Etienne-au-Temple et librement téléchargeables sur le site Internet de l'Etat dans la Marne à l'adresse suivante : <a href="http://www.marne.gouv.fr">http://www.marne.gouv.fr</a>

#### Article 4

Une copie du présent arrêté et du dossier communal d'information sera adressée à madame le maire de la commune de Saint-Etienne-au-Temple et à la chambre départementale des notaires.

Il sera affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Marne et mis en ligne sur le site Internet de l'Etat dans la Marne.

#### Article 5

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne (25, rue du Lycée – 51036 Châlons en Champagne cedex).

#### Article 6

M. le secrétaire général de la préfecture de la Marne, Mme la sous-préfète, directrice de cabinet, les chefs de service régionaux et départementaux et Mme le maire de la commune de Saint-Etienne-au-Temple sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Châlons-en-Champagne, le 2 4 MARS 2015

Pour le Préfet, La sous-Préfète, Directrice de Cabinet

Corinhe\SIMON



## Préfecture de la MARNE

## Commune de SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1.	Annexe à l'arrêté préfectoral n° DPC/2015/15	du	2 4 MA	RS 2015	mis à	jour le			
2.	Situation de la commune au reg	gard d'un					s naturels pré	visibles [ F	PRn ]
	La commune est située dans le	e périmètr	e d'un PP	Rn			oul	non	Х
		date				aléa			
		date				aléa			
	Les documents de référence s	ont:				(CONSORE -			
							Consultable	sur Internet	
							Consultable	sur Internet	
3.	Situation de la commune au reç	gard d'un	plan de p	révention	de risques m	inlers [ PP	R m ]		
	La commune est située dans le	e périmètr	e d'un PP	R m			oul	non	X
		date				effet			
		date				effet			
Le	s documents de référence sont	10							
							Consultable	sur Internet	
							Consultable	sur Internet	
4.	Situation de la commune au reg	ard d'un p	plan de p	révention	de risques te	chnologiq	ues [PPR+]		
	La commune est située dans le	périmètro	e d'un PPI	R t			oui X	non	
	Approuvé	date	11 déc	embre 201	48	effet	<ul> <li>Thermique</li> <li>surpressio</li> </ul>		
	Approuvé	date	19 février 201:			effet	<ul> <li>Thermique</li> <li>surpression</li> </ul>		
	Les documents de référence sont :  Arrêté n° DPC/2015/03 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques sur la commune de Saint-Etienne-au-Temple autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléoducs Interalliés (SNOI).  Arrêté n° DPC/2015/ portant approbation du plan de prévention des risques technologiques sur a commune de Saint-Etienne-au-Temple autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du Sarvice National des Oléoducs Interalliés (SNOI).						Consultable sur Internet  Consultable sur Internet		
1	Situation de la commune au reg		nage réal	ementaire	nour la pris	o on comp	to do la sismi	A110	
	en application des articles R 563-4 et R								
				Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible	
	La commune est située dans une :	zone de sisr	nicite	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1	X
4			piè	ces joint	es				
5.	Cartographie extraits de documents ou de dossiers p Cartographie du périmètre d'étude Dampierre-au-Temple Cartographie du périmètre d'étude L'Epine	e du PPRt d	localisation u Service N	des immeut Vational de	oles au regard a s Oléoducs In	teralllés (SN	Ol) sur la comi		
3. /	Arrêtés portant ou ayant porté re La liste actualisée des arrêtés est consu								
)a	1te 2 4 MARS 2015						Le préfet d Pou		teme
	ended and contract of the SECT MAN							rice de Ca	

Extrait du dossier communal relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

Fiche descriptive du risque

PERIMETRE DE LA ZONE D'ETUDE
DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES
AUTOUR DES INSTALLATIONS DU DEPOT
D'HYDROCARBURES DU SERVICE NATIONAL DES
OLEODUCS INTERALLIES (SNOI)

Par arrêté ministériel du 11 décembre 2014, un plan de prévention des risques technologiques a été approuvé autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléodues Interalliés (SNOI) à Saint-Etienne-au-Temple, sur tout ou partie du territoire de ces communes potentiellement exposées à des phénomènes dangereux, générés par les installations de la société précitée pouvant entraîner des effets sur la santé et la sécurité publique.

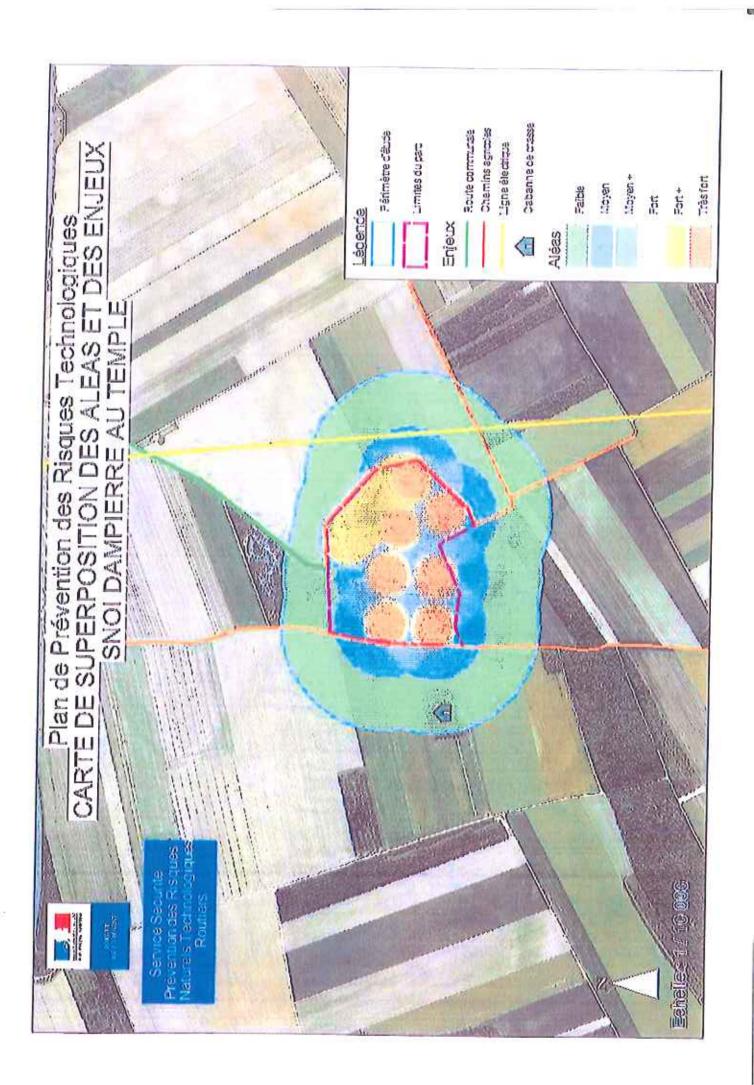
Le territoire inclus dans le périmètre d'étude est susceptible d'être impacté par des effets thermiques et de surpression.

incendie









Extrait du dossier communal relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

Fiche descriptive du risque

PERIMETRE DE LA ZONE D'ETUDE

DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

TECHNOLOGIQUES

AUTOUR DES INSTALLATIONS DU DEPOT

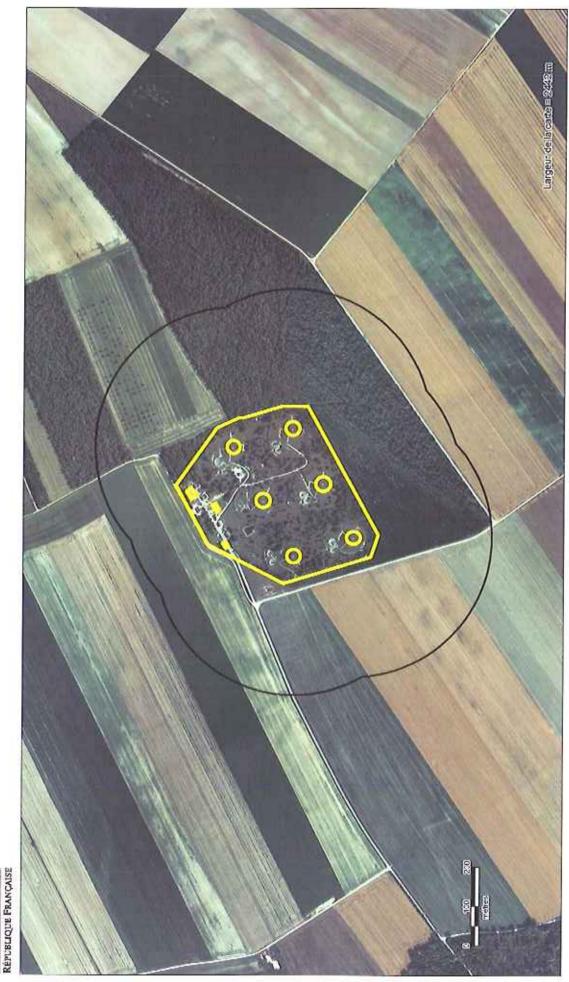
D'HYDROCARBURES DU SERVICE NATIONAL DES
OLEODUCS INTERALLIES (SNOI)

Par arrêté ministériel du 19 février 2015, un plan de prévention des risques technologiques a été approuvé autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléodues Interalliés (SNOI) à L'Epine et Saint-Etienne-au-Temple, sur tout ou partie du territoire de ces communes potentiellement exposées à des phénomènes dangereux, générés par les installations de la société précitée pouvant entraîner des effets sur la santé et la sécurité publique.

Le territoire inclus dans le périmètre d'étude est susceptible d'être impacté par des effets thermiques let de surpression.



PPRT de L'Epine - Marne (SNOI CHALONS E) Enveloppe des effets à cinétique rapide potentiels



Sources: Etude de dangers

Rédaction/Edition: CGA-LCL Jacques Francis - 17/09/2013 - MAPINFO® V 9.5 - SIGALEA® V 3.2.314 - @INER'S 2010





Rédaction/Edition: CGA-LCL Jacques Francis - 17/09/2013 - MAPINFO® V 9.5 - SIGALEA® V 3.2.014 - @INERIS 2010